ÉLOGE

DE

TRÉLAT

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE
DU 26 AVRIL 1880

PAR

A. MOTET
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

PARIS
IMPRIMERIE DE E. DONNAUD
1, RUE CASSETTE, 1

1880

4

A Monsieur le Dr A. Fournier
de l'Académie de médecine
hommage de son bien dévoué,
A. Motet.

ÉLOGE DE TRÉLAT

Extrait des Annales médico-psychologiques
6e série, t. IV. Septembre 1880.

ÉLOGE

DE

TRÉLAT

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE
DU 26 AVRIL 1880

PAR

A. MOTET
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

PARIS
IMPRIMERIE DE E. DONNAUD
1, RUE CASSETTE, 1

1880

ÉLOGE DE TRÉLAT

Messieurs,

Les hommes d'un grand caractère donnent à leur vie une admirable unité. Quels que soient les événements auxquels ils ont été mêlés, que la fortune ait été pour eux favorable ou contraire, ils demeurent supérieurs à toutes les vicissitudes. Dans leur inaltérable sérénité, ils marchent entourés du respect de leurs contemporains, ils n'ont rien à craindre des jugements de l'avenir.

Ulysse Trélat fut l'un de ces hommes ; et je ne sais lequel je dois porter le plus haut, de l'indomptable énergie, de l'infatigable dévouement à la cause qu'il avait décidé de servir, dont il fit preuve pendant la première période de sa vie, ou de la rare modestie, de l'inépuisable bonté dont il donna l'exemple dans la seconde. Je ne l'ai connu que sous ce dernier aspect. C'était pour moi, jeune alors, un sujet de respectueux étonnement, de voir ce citoyen dont le passé avait été si militant dont le rôle politique avait été si considérable, sembler ne plus

se souvenir de ses luttes d'autrefois, de ses rudes épreuves si noblement supportées, pour se donner tout entier à son œuvre de charité. Il ne m'apparaissait pas moins grand dans sa vie d'une simplicité antique, au milieu de ses malades de la Salpêtrière, qu'il n'avait dû l'être aux jours difficiles, soit qu'il défendît ses opinions et sa liberté, soit qu'il prît part aux affaires de son pays.

Aussi, Messieurs, ai-je accepté avec une satisfaction profonde de venir vous parler de lui dans cette séance solennelle. Votre Compagnie qu'ont illustrée à des titres divers des médecins, des philosophes d'un éclatant mérite, devait un hommage public à Ulysse Trélat, l'un des siens qui l'ont le plus honorée par leurs vertus, par la dignité de leur vie, non moins que par leurs travaux.

Ulysse Trélat, né à Montargis le 13 novembre 1795, appartenait à une ancienne famille du Loiret, dans laquelle il était de tradition que les fils succédassent aux pères dans le notariat. Mais, on vivait alors au milieu d'une tourmente où les événements qui se pressaient, se chargeaient de ruiner les projets les mieux conçus, de dérouter les prévisions les plus sages. Trélat avait commencé ses études au collège de Montargis, l'éducation qu'il y recevait ne fut pas du goût d'un ami de son père, un officier en retraite qui s'était improvisé son répétiteur. On ne sait pourquoi il l'emmena avec lui au lycée de Mâcon, le séparant ainsi des siens, rompant brusquement les liens de la famille, préparant à son insu, une émancipation qui devait, dans un avenir prochain, devenir définitive. Après quelques années passées à Mâcon, Trélat fut admis dans la classe de troisième au lycée Louis-le-Grand, il y termina ses études avec succès, et le moment étant venu de choisir une carrière, il se décida pour la profession médicale. Peut-être, alors, sa vocation n'était-elle pas encore bien sûre ; mais ce qui ne le trompait pas, c'était son désir de vivre à Paris, de ne pas se séparer de ses amis de collège, de rester dans ce foyer où la jeunesse intelligente commençait à s'agiter, rêvant des destinées meil-

leures, cherchant à renouer la trame interrompue des idées de 1789. D'ailleurs, l'heure était solennelle : aux splendeurs militaires, aux gloires chèrement achetées succédait la défaite ; l'Empereur marchait à Waterloo; la France épuisée faisait son dernier effort; soumise encore à l'homme dont le génie l'avait si longtemps dominée, elle lui donnait avec une résignation héroïque sa jeunesse, non plus avec l'espoir des glorieuses conquêtes, mais pour la défense du sol de la patrie. Trélat s'engagea et fut envoyé à Metz, comme médecin militaire ; il avait dix-neuf ans ; ce qu'il savait était bien peu de chose, mais son intelligence, son jugement droit, une maturité précoce, lui permirent de suffire à sa tâche. Il fut immédiatement chargé d'un service d'hôpital sous les ordres d'un médecin en chef qui lui résuma, avec une concision toute militaire, les principes de l'art de guérir. Metz était encombré de soldats atteints du typhus ; le dévouement de Trélat fut sublime ; il se donna sans réserve, sans souci de ménager ses forces ; à son tour il fut frappé par la maladie ; il échappa par miracle, et loin d'être dégoûté par cette épreuve, dès qu'il eut repris ses forces, il revint à Paris pour y continuer ses études médicales.

Alors commença pour lui une vie de travail opiniâtre, également partagée entre la science et la politique. On pourrait s'étonner qu'il ait pu suffire aux occupations qu'elles lui créaient l'une et l'autre, si l'on ne savait pas que déjà son caractère sérieux, son inébranlable fermeté, l'éloignaient de tout ce qui n'était pas en rapport avec ses devoirs et ses convictions profondes. En 1819, il épousait une femme digne de lui, dont l'énergie était égale à la sienne, qui, passionnément dévouée, acceptait avec une courageuse résignation les difficultés et les luttes, les inquiétudes et les périls d'une existence où jamais l'on n'était sûr du lendemain. Trélat était un des plus ardents au milieu du mouvement révolutionnaire de 1820. « La jeunesse d'alors, je cite ses propres paroles, avait été doublement trempée par les récits de 1789 et par le bruit d'armes et de victoires de l'Empire, sans s'être humiliée

dans les antichambres de l'Empereur. Fière de la gloire de la France, elle était vierge du despotisme qui l'avait opprimée. Toute frémissante encore de la honte de l'invasion, des parjures qui l'avaient suivie, elle avait besoin de liberté, et, pour en faire la conquête, elle sentait qu'il fallait briser le présent pour édifier l'avenir. »

C'est à cette œuvre qu'il se donnait tout entier; il marchait en avant avec une confiance si communicative qu'il entraîna dans son courant d'idées une foule de jeunes gens préparés par les événements et qui n'attendaient qu'un mot de ralliement. Ce mot venait d'être rapporté par Joubert et Dugier: compromis dans la conspiration du 19 août 1820, ils étaient allés offrir leurs bras à la révolution de Naples. A leur retour en France, ils firent connaître les règlements de la société secrète à laquelle ils avaient été affiliés, et aussitôt se groupèrent autour d'eux des hommes animés du même esprit, parmi lesquels se rencontrèrent Buchez et Trélat. La Charbonnerie était fondée; en quelques mois, elle comptait des milliers d'adeptes, et sur tous les points de la France courait avec elle un souffle puissant. C'était la liberté, le progrès, qui ouvraient largement leurs ailes; et, ceux qui à la tête du mouvement annonçaient la bonne nouvelle, étaient à leur insu de véritables apôtres: ils avaient la foi ardente, les horizons sans limites, le dévouement et l'amour pour la patrie et l'humanité!

Les chefs de la Charbonnerie résidaient à Paris, mais leur action rayonnait de tous côtés. Dans l'Est, dans le Midi, dans l'Ouest, l'agitation se propageait. Aux premiers conciliabules allait succéder l'action; la conspiration était en permanence, et telle était la puissance d'organisation de la société secrète, que, sur un mot, partirent pour Belfort ceux que le sort avait désignés. Buchez était du nombre. On sait comment avorta cette première tentative, on se souvient aussi de la fermeté de caractère dont firent preuve les jeunes accusés devant leurs juges: « Faites votre métier, disait Buchez à l'un d'eux; le mien est de me taire et de ne pas vous répondre, je ne vous

répondrai pas. » Presque en même temps le général Breton échouait à Saumur, pour tomber un peu plus tard victime d'une lâche trahison. Trélat fut envoyé à Poitiers pour tenter de le faire évader. Il n'y put réussir. Il revint l'âme ulcérée, et il eut la douleur de voir encore rouler sur l'échafaud la tête de Bories qu'il avait connu, dont il était devenu l'ami. Sombres jours, dont il ne parlait qu'avec tristesse, et dont il garda l'ineffaçable souvenir !

Au milieu de ces préoccupations, Trélat prenait le temps de terminer ses études médicales. Elève de Rostan, il s'était passionné pour les grandes questions d'hygiène ; il était entraîné par la nature de son esprit à envisager cette science par son côté philosophique et social, il choisit pour sujet de thèse : « Le régime. » Son travail est dédié à son père, et la formule sous laquelle il le prie d'en accepter l'hommage, mérite d'être tirée de l'oubli :

« Tu m'as dit dès mes plus jeunes ans qu'un citoyen est d'autant plus digne d'estime qu'il se rend plus utile à ses semblables. Tu m'as appris à fouler aux pieds les préjugés et l'erreur, et à marcher invariablement dans le chemin de la vérité. Tu m'as fait embrasser un état qui me fait un devoir d'être bon, et ami du vrai ; grâces te soient rendues. Si je faillis dans ma marche, qu'on ne s'en prenne qu'à ma propre faiblesse. Tes principes sont éternels comme l'équité. Tout homme de bien doit leur rendre hommage. »

N'est-ce pas là, Messieurs, un programme auquel Trélat fut fidèle toute sa vie ? « Bon et ami du vrai ! » qui pourrait dire qu'il ait jamais cessé de l'être ? Parmi les actes de dévouement qu'il multipliait, j'en veux citer un, touchant entre tous, il appartient à cette période, il me permet de vous rappeler un nom illustre dans la médecine mentale, celui d'un homme que plusieurs d'entre vous, mes devanciers et mes maîtres, avez connu, de Leuret, que vous devez à Trélat.

Leuret, fils d'un boulanger de Nancy, était venu à Paris, malgré la volonté paternelle, et poussé par une irrésistible vo-

cation. Un jour, après avoir épuisé ses dernières ressources, sans abri, sans pain, il se fit soldat. Incorporé dans la légion de la Meurthe, il partit pour Givet. Ce qu'il eut à souffrir, lui seul a pu le dire. Mais il oublia toutes ses dures épreuves, toutes les amertumes dont il avait été abreuvé, quand son régiment reprit la route de Paris, et vint s'installer à Saint-Denis. Il entrevoyait la possibilité de reprendre ses études interrompues ; avec un courage qui doublait ses forces, il faisait, le plus souvent possible, à pied, le long voyage de Saint-Denis à la Salpêtrière ; il y suivait les leçons d'Esquirol, il y rencontrait Trélat dont la pitié s'émut, et qui se lia d'une étroite amitié avec lui.

La conspiration du 19 août 1820 éclata ; la légion de la Meurthe y fut particulièrement compromise, elle reçut l'ordre de partir immédiatement pour Avesnes. Ce fut pour Leuret un coup de foudre, la ruine de ses espérances ; il s'éloigna de Paris le cœur déchiré. Trélat témoin de sa douleur, jura qu'il mettrait fin à cet exil ; il était alors interne à Charenton ; un jour, après la visite, il prévient Royer-Collard qu'il a une importante communication à lui faire, il entre avec lui, seul dans son cabinet. « Il lui expose les infortunes de Leuret, la valeur de son intelligence, la nécessité de mettre fin à son martyre, — Que puis-je faire ? répond le médecin. — Créer dans la maison une place d'interne de plus. — Je ne ferai pas cela, mais je puis nommer un externe. — Alors un externe logé, nourri, chauffé, éclairé. — Pourquoi pas ? — Ah ! c'est bien, Monsieur ; merci mille fois, vous venez de faire une bonne action ! — Enfant que vous êtes ; le plus difficile n'est pas obtenu, puisque votre ami n'est pas libre ! — M. Royer-Collard se trompait, le plus difficile était fait ; une fois sa parole donnée, courir ivre de joie chez un employé supérieur de la guerre, l'intéresser à la réforme du jeune soldat par l'exposé des faits, tout cela ne fut que l'affaire d'une matinée. Peu de temps après, Leuret était déclaré impropre au service, il quittait Avesnes pour Charenton. Six mois ne s'étaient pas écoulés qu'il montait en

grade et remplaçait son ami dans ses fonctions d'interne. Il était sauvé. Sa vie, désormais livrée à l'étude, sans prise d'armes, sans appels du régiment et sans le bruit de la chambrée, allait pouvoir se consacrer librement à son cher idéal. » — J'ai reproduit textuellement, Messieurs, cette page d'une notice sur Leuret, écrite par Trélat; l'amitié s'y est faite si délicatement discrète, que le nom du bienfaiteur est absent, la grandeur du bienfait seule le révèle.

C'était, d'ailleurs, l'un des traits le plus saillants du caractère de Trélat. A une intelligence supérieure, à un remarquable talent de parole, s'alliaient chez lui les sentiments les plus nobles, les plus généreux. Il se donnait à tous, sans ostentation vaine; mêlé à un mouvement des plus actifs qui aient jamais existé, il était en relations avec toutes les classes de la société, les plus élevées comme les plus humbles, et, sans qu'il l'eût cherché, il trouva dans ces conditions spéciales, les éléments d'un succès de clientèle du meilleur aloi. L'Athénée royal ouvrait ses portes à de jeunes savants qui attiraient en foule les étudiants des facultés de médecine et de droit. Trélat, dont l'esprit philosophique avait compris l'importance du rôle de l'hygiène, fit sur ce sujet plusieurs leçons aussi brillantes que solides, et, en 1825, il publiait avec Buchez ces leçons développées, sous le titre de *Précis élémentaire d'hygiène*. C'était presque une nouveauté pour cette époque, l'attrait du livre se doublait de la sympathie qu'inspiraient les jeunes auteurs; aujourd'hui encore, on en peut louer sans réserve le plan, les considérations générales, et ces préceptes qui sont de tous les âges, qui enseignent à l'homme le respect qu'il se doit à lui-même, l'usage qu'il doit faire de ses forces, les moyens qu'il a sous la main de conserver la santé, son bien le plus précieux, et de lutter avec succès contre les influences nuisibles auxquelles il est à chaque instant exposé. Ces idées, Trélat les développera encore dans un travail paru quelques années après, en 1828, sur la constitution du corps des médecins, et sur l'enseignement médical. Là, Messieurs, se trouvent, en germe, des

projets auxquels il aura fallu près d'un demi-siècle pour éclore ; et combien peu, parmi ceux qui, de nos jours, ont aidé à réaliser le rêve de Trélat, connaissent cette page que j'ai le devoir de citer tout entière : « Des notions d'hygiène manquent à l'instruction publique: il est pénible de voir que des hommes d'un grand mérite ignorent les dispositions les plus générales de leur organisation. L'introduction de cette connaissance importante dans l'enseignement des collèges, en même temps qu'elle fournirait un aliment utile de plus à l'intelligence des jeunes gens, contribuerait puissamment à leur donner des idées justes, et à les rendre meilleurs et plus forts ; car, tous les intérêts bien entendus convergent vers un même point, et ce qui se fait de favorable à la santé des hommes tourne nécessairement pour eux au profit de la saine morale.

« Introduire l'hygiène dans la société, ce serait prêter l'assistance la plus positive à la philosophie et à la législation ; ne serait-il pas temps, en effet, de prendre pour base des rapports sociaux, l'homme lui-même, et son organisation et ses aptitudes ; et n'est-ce pas un contresens, que ceux qui sont appelés à déterminer ces rapports ne soient au moins assistés par aucune connaissance de cette nature ? Les acquisitions intellectuelles s'éclairent toutes les unes par les autres. On pourra compter comme un jour heureux, celui où on rapprochera l'étude de l'homme individu de celle des rapports des hommes, l'étude de l'hygiène de celle du droit public. Le moment doit venir où de pareilles études seront le complément indispensable de toute éducation bien faite, et c'est alors que l'hygiène publique, science tout à faire, recevra le développement et produira les applications qui doivent être le résultat d'une pareille généralisation. »

Messieurs, le moment est venu : ce que Trélat, avec une connaissance déjà profonde des besoins des sociétés modernes, avait entrevu dans un avenir lointain, s'est enfin réalisé, ses prévisions sont même dépassées. C'est le privilège des idées justes, si lente que soit leur évolution, d'être un jour consa-

crées ; elles n'ont pas toutes le bonheur qui était réservé à celles de Trélat; une Société, née d'hier, et tout d'un coup prospère, la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle, en appelant à la présider le fils aîné de Trélat, a rendu le plus solennel hommage à la mémoire de celui qui, d'avance, lui avait indiqué son but, ses devoirs, sa mission féconde.

Dans ce travail, ses préocupations visaient plus haut encore; soucieux de l'indépendance et de la dignité de la profession médicale, il réclamait « le concours », disant bien haut « qu'une telle mesure donnerait aux fonctions le mérite et la considération dont la faveur les prive ». Il n'était pas partisan de deux ordres de médecins, les officiers de santé et les docteurs, prétendant qu'il n'y a pas de hiérarchie possible dans l'enseignement des connaissances nécessaires pour guérir l'homme malade ; que les cas les plus simples, en apparence, exigent pour être jugés et traités convenablement, la même capacité, les mêmes conditions de savoir que ceux qui semblent les plus difficiles. Il s'élevait contre des habitudes, dont le temps n'a pas fait justice, contre la tolérance dont bénéficient un grand nombre de gens se livrant illégalement à l'exercice de la médecine; il exprimait le vœu que, tout en respectant le droit individuel, la sûreté de tous, la protection de la santé publique fussent garanties par la constitution d'un corps composé des plus dignes fréquemment rééligibles, exerçant une salutaire influence sur tous les membres du corps médical. Lui, l'esprit libéral par excellence, il n'était point arrêté par les objections qu'on pouvait lui faire, il trouvait dans la haute opinion qu'il avait des devoirs des médecins une réponse décisive. « Une liberté absolue dans l'exercice de toutes les professions, est, disait-il, le meilleur gage de leur utilité, à l'exception toutefois, de celles qui doivent veiller à la conservation de la vie humaine. Ici la société réclame pour ce qu'elle a de plus cher, pour la vie d'un père, d'une femme, d'un enfant, pour la recherche d'un criminel, pour l'acquittement d'un accusé innocent, des garanties dont l'absence la jetterait dans l'inquiétude. — Il faut

une surveillance active, et des peines sévères contre quiconque usurperait un droit immérité à la confiance publique. » Nobles paroles, expression des sentiments les plus élevés, et qui vous révèlent les hautes aspirations d'un homme qui pensant ce qu'il écrivait, était capable aussi de prêcher d'exemple. Dans ces années d'une vie grave, sévère, Trélat travailla beaucoup, et la considération dont il jouissait allait toujours croissant. Il était au plein de son activité médicale, quand la révolution de 1830 éclata. Il l'avait dès longtemps prévue, il l'avait préparée : à la Charbonnerie, disparue depuis quelque temps sous l'influence d'adeptes ambitieux qui avaient voulu la faire servir à leurs visées égoïstes, avait succédé la société : « *Aide-toi, le ciel t'aidera* »; elle était prête pour l'action, les résistances maladroites du ministère de Polignac, les ordonnances de juillet lui fournirent l'occasion attendue, le mouvement populaire s'accusa ; trois jours suffirent pour amener la chute d'un trône, et pour élever sur ses débris une royauté nouvelle. Trélat qui avait combattu par la parole, alla s'armer au Vaudeville du fusil du soldat. Guinard, Cavaignac et lui prirent à cette lutte une part des plus actives ; il était de ceux qui portèrent à l'hôtel de ville, où siégeait Lafayette, la proclamation qui consacrait la victoire du peuple, mais il fut aussi de ceux qui ne conservèrent pas de longues illusions; et, entraîné de nouveau dans le mouvement politique qui tendait vers la République, il reprit à la société des « Amis du peuple » la place où l'appelèrent ses convictions énergiques; il devint le Président de cette assemblée fameuse qui comptait des hommes de haute intelligence, d'un rare mérite, désintéressés autant que convaincus, et qui n'avaient d'autre idole que la liberté.

Dans les années qui suivent, Trélat est absorbé par la politique; appartenant à un monde où la conspiration est en permanence, il va commencer cette vie militante où, à chaque instant, il est sous le coup de poursuites. Lutteur infatigable, il déploie de telles qualités que ses amis comme ses adversaires

s'inclinent avec une respectueuse admiration. L'historien de cette époque, M. Louis Blanc, a tracé de lui le portrait suivant :

« Un talent grave, une admirable sévérité de mœurs, une conviction dont l'énergie se mêlait à beaucoup de tendresse et de charité, distinguaient M. Trélat dans le parti auquel il appartenait. Médecin, il avait plus d'une fois visité les réduits sombres où languit le peuple des grandes villes ; plus d'une fois, il était allé s'asseoir au chevet du pauvre gémissant et abandonné : il fit une pathétique peinture des souffrances dont il avait été témoin ; il rappela des promesses solennelles qu'on n'avait pas tenues, de grands services qu'on avait oubliés. » C'est ainsi qu'il apparut en 1831, devant le jury, dans le procès des dix-neuf. Guinard et Cavaignac étaient à ses côtés, tous les trois attendaient l'occasion « de confesser hautement leur foi. » Trélat sut trouver des accents d'une énergie terrible ; ce ne fut pas une défense qu'il présenta, ce fut un exposé fier de toute sa vie. « Je jette ici, disait-il à ses juges, mes convictions toutes nues, je n'ai ni le temps ni la volonté de les lier entre elles, encore moins de les présenter avec art...

« Mes convictions, c'est moi ; pour me les ôter il faudrait me tuer. Nous ne sommes pas de ces hommes qui peuvent changer de sentiments comme d'habits, et qui ont ceux des jours de fête et ceux des jours de deuil, ceux du matin ou du soir, du grand ou du petit lever, ceux qu'ils destinent à des gens de haut ou de bas étage. Nos opinions, nos sentiments, nos principes, sont pour nous de vieux amis que nous n'avons pas quittés depuis que nous nous connaissons, avec qui nous nous trouvons le matin, le soir, le jour, la nuit, à toute heure, et avec lesquels et pour lesquels nous mourrons.

« Les voici :

« Nous voulons la plus longue existence et la plus heureuse pour le plus grand nombre possible d'hommes. Nous le voulons, nous le voulons ! Car le propre de l'homme, c'est de s'associer pour jouir du bonheur de ses semblables et pour souf-

frir de leurs souffrances; sans quoi, il faudrait nier la loi de la sociabilité. »

Et il ajoutait :

« Savez-vous qu'au temps actuel une portion de la société n'est en lutte avec l'autre que parce qu'elle a faim ? Savez-vous que souvent on ne la châtie que parce qu'elle a faim? que les cachots, la flétrissure, la mort, ne la déciment la plupart du temps qu'à cause des misères qui l'accablent? Savez-vous que dans cet état de souffrance une portion de la société est en état de haine et de guerre contre l'autre?

« Qui peut mieux le savoir que les médecins, témoins obligés de toutes les douleurs? »

Et serrant de près l'accusation, discutant les charges qu'elle faisait peser sur lui, il disait encore : « J'avoue qu'accoutumé à la précision et à la sévérité d'examen qui caractérisent mes études habituelles, je ne peux comprendre cette manière quand il s'agit de la vie et de l'honneur des citoyens..... Pour une affaire aussi grave que la vie des hommes, on serait tenté de conseiller aux magistrats d'aller un peu à l'apprentissage de l'étude des sciences: on est loin d'y conclure aussi vite, on y regarde d'un peu plus près, on y réfléchit plus mûrement; aussi ce genre d'application est-il loin de conduire à l'égoïsme et à l'insensibilité. »

J'ai voulu rappeler ces paroles brûlantes qui soulevèrent dans l'auditoire une émotion profonde. Trélat se montrait sous un jour tout nouveau. On le savait ardent patriote, il se révélait orateur de premier ordre, ce fut un triomphe que consacra la décision du jury. Non, un tel homme n'était pas coupable ; et si, emporté par ses aspirations généreuses, il rêvait de substituer à l'ordre de choses établi une forme de gouvernement tout autre, c'était avec un désintéressement absolu; il se comptait pour rien, c'était un soldat ayant fait le sacrifice de sa vie, et combattant, simplement, noblement, au premier rang. Et ce qui doit nous toucher le plus, Messieurs, c'est qu'il se faisait gloire de son titre de médecin, et qu'il appuyait quelques-uns

de ses vigoureux arguments sur l'expérience qu'il avait acquise dans l'exercice de sa profession. Ah! c'est qu'il était toujours prêt à répondre à l'appel du pauvre! On le vit à l'œuvre pendant l'épidémie meurtrière de 1832. Le choléra sévissait à Paris, l'anxiété régnait partout, les fables les plus invraisemblables étaient accueillies avec une crédulité que doublait la peur. Les médecins étaient devenus suspects; ni leur dévouement, ni leurs efforts ne désarmaient l'opinion publique affolée. C'était plus que du courage qu'il fallait alors pour braver les colères aveugles de la populace en délire. Trélat fit son devoir, comme c'était sa coutume; il lutta contre le fléau, pendant trois longs mois, sans une nuit de repos complet, et aussi sans une défaillance, déployant dans cette lutte la même force d'âme qu'il avait montrée dans d'autres épreuves, pour lui non moins dures, non moins périlleuses. Il venait à peine d'échapper à l'une d'elles; le procès des quinze, tous membres de la société des « Amis du peuple », lui avait encore une fois donné l'occasion d'affirmer ses convictions républicaines, et de nouveau le jury avait acquitté ces hommes qui ne demandaient rien pour eux-mêmes, et flétrissaient les parjures qui les avaient abandonnés par ambition, par calcul. « Arrière, transfuges, leur criait-il, le jour de la publicité est venu : à chacun son lot; les persécutions sont pour nous, les remords pour vous. » Et désignant plus particulièrement l'un deux il disait: « Va, cours, demeure, cherche le bruit ou le silence, toi dont le beau talent honora notre cause et qui n'as plus ni force ni talent, depuis que tu t'es parjuré. Dans la solitude et dans le fracas du monde, il n'y a plus de bonheur pour toi, plus de repos et plus de joie de famille.

« Et où donc serait l'avantage d'être honnête, s'il ne se faisait sentir dans ces époques d'égarement où le bien est souvent pris pour le mal, le mal pour le bien, et où il ne reste à l'homme irréprochable que son interrogatoire du soir, le sourire de sa conscience et celui de ses enfants? Allez, allez, Messieurs les jurés, tout compte fait, c'est encore un bon calcul que celui d'être honnête homme! »

Il me faut m'arrêter, Messieurs, je ne saurais citer toujours. Mais ayant à mettre en lumière le caractère si élevé de Trélat, que pouvais-je faire de mieux que de lui céder la parole? N'était-ce pas le seul moyen de faire passer dans vos âmes l'émotion qui jadis troublait ses juges, réconfortait ses amis, émotion contre laquelle je n'ai pu me défendre en lisant pour vous les apporter ici ces pages où je trouvais, frémissantes encore, les indignations du patriote persécuté. Je sentais combien cet homme était grand, qui, pour obéir à sa foi politique, mettait dédaigneusement de côté le soin de sa fortune, l'exercice d'une profession dont il s'honorait, les joies de sa famille, et qui s'attachait d'autant plus à ses convictions qu'elles lui coûtaient plus de sacrifices.

Connaissez-vous beaucoup d'exemples comme celui-ci? — Un médecin, jeune encore, mais déjà mûri par l'expérience de la vie, distingué et recherché, l'ami des hommes les plus éminents dans la science, dans la littérature, dans les arts, reçoit un jour, non pas un ordre, non pas une prière, mais une communication du comité de la société des *Amis du peuple*. Il y a lieu d'aller éclairer la province; il est utile à la cause de partir, de s'exiler; il faut se rendre à Clermont, pour y prendre la direction du journal qui s'appelle le *Patriote du Puy-de-Dôme*, et seconder l'active propagande du *Patriote de l'Allier*. Quitter Paris, c'était pour Trélat, chef de famille, sans fortune, la ruine, la pauvreté. Il n'hésita pas, et tel était l'ascendant que ses idées acceptées sans contrainte, exerçaient sur son entourage, qu'il n'entendit pas une plainte, qu'il n'eut jamais à sécher une larme. Semblable à ces chefs nomades qui, avec une résignation hautaine, plient leur tente pour aller la dresser plus loin, sans jeter un regard en arrière, il s'en alla vers ce rude pays qu'il avait pour mission d'instruire, d'émanciper. Son exil dura près de trois années; là, il se consuma dans un labeur sans trêve : il faisait presque seul tout son journal. Il y répandait à flots les convictions qui l'animaient, il devint redoutable, et la persécution s'acharna sur lui. Mais on avait affaire à un

républicain d'une trempe peu commune, doux aux faibles, terrible aux forts, et qui suscitant d'un côté des envies et des haines, pouvait leur opposer des sympathies rapidement et dignement conquises. C'était un spectacle plein de grandeur que celui d'une lutte engagée au nom des principes de liberté par un homme presque isolé, qui toujours sur la brèche trouvait dans son seul courage, dans sa seule énergie des armes pour combattre. Ce fut vraiment alors qu'on put lui appliquer ces mots : « L'homme supérieur est ce qu'il veut être, et ne prend conseil que des événements qui, sur le champ de bataille ou au fond d'un cabinet d'études, lui font toujours d'une épée ou d'une plume un instrument de puissance. » Puissant, il le devint, en effet, par sa plume non moins que par sa parole, comme il était respecté à cause de sa vie honnête et droite, aimé pour la facilité de ses relations, le charme de sa personne; aussi, quand il avait à répondre devant la justice arrivait-il entouré d'une foule dont il était l'idole. Les paysans, avec leur bâton ferré, descendaient de la montagne, les ouvriers désertaient l'atelier, le marchand fermait sa maison. Tous étaient là, envahissaient la cour d'assises, à Riom, à Saint-Flour, à Aurillac, recueillaient sa mâle défense, et suspendus à ses lèvres, écoutaient émus et silencieux un langage aussi noble que fier. Cinq fois, dans l'espace de deux années, il eut à justifier ses écrits, et cinq fois le jury l'acquitta. Aux premiers mots qu'il prononçait, on sentait que ce n'était pas un coupable ordinaire celui qui levant haut la tête, disait : « Messieurs les jurés, votre position et la mienne sont saintes, car nous sentons, vous sur votre banc, moi sur le mien, toute l'étendue du devoir que nous avons à remplir.

« Il n'est qu'une situation où il soit bien de la part de l'homme de se soumettre à l'homme, c'est celle où il comparaît devant ses juges.

« Qui que vous soyez, quelles qu'aient pu être vos pensées d'hier, peu m'importe; il est des jours où l'homme dépouille son linceul terrestre ; il est des jours où il vaut mieux que lui-

même. Aujourd'hui vous êtes jurés, aujourd'hui vous valez mieux qu'hier, car il n'est pas possible que vous ne vous inspiriez point de tous les sentiments qu'éveillent en vous votre origine, la puissance dont vous êtes en ce moment revêtus, et les conséquences de l'usage que vous allez en faire.

« Qu'on se garde bien de prendre ce langage pour celui de la caresse : les républicains ne la connaissent pas ; mais ils sont plus religieux qu'on ne le pense, et, s'ils attaquent violemment ce qu'ils croient digne de haine et de mépris, ils entourent de leurs respects tout ce qui doit hâter la propagation de leurs principes régénérateurs. »

Il était impossible de détourner le courant de sympathies qui s'établissait entre lui et la foule attentive ; à de certains moments, les applaudissements jaillissaient formidables. Rien ne pouvait les arrêter, sinon le prévenu lui-même qui, un jour, s'adressant à l'auditoire lui dit : « Si la voix du prévenu pouvait avoir, non quelque autorité, mais quelque influence dans cette enceinte, il joindrait sa voix à celle des magistrats : la défense pour être libre a autant besoin du silence du public que de celui des juges, et le prévenu, selon ses principes, est venu ici remplir un devoir et non chercher des applaudissements. »

Comme il l'aimait, cette Auvergne qui de plus en plus s'était attachée à lui ! Que de souvenirs il en rapporta, combien d'amitiés sûres lui restèrent dévouées, lorsqu'en 1835, il revint à Paris ! Trélat le répétait avec bonheur, s'il avait eu beaucoup à lutter, il avait conquis une autorité morale sans égale, son crédit était immense; il jouissait avec un légitime orgueil d'une situation que lui avaient faite, ses principes dont il n'avait jamais dévié, son honnêteté devant laquelle s'inclinaient ses ennemis eux-mêmes.

Que ne prolongea-t-il quelques mois encore son séjour sur cette terre qui lui était devenue si hospitalière, où il avait été traité « comme un enfant de plus dont s'augmente la famille » ? Il eût échappé à des complications nouvelles, à une condamnation qui devait avoir pour lui de terribles conséquences.

A la suite des troubles qui avaient éclaté sur plusieurs points de la France, à Paris, à Lyon, à Saint-Etienne, la Cour des Pairs était constituée en cour de justice; les accusés nombreux n'étaient pas tous des hommes de parti; on pouvait craindre que quelques-uns ne manquassent de constance ou de fermeté. Armand Carrel dans le *National* leur prodiguait des encouragements; des souscriptions étaient ouvertes, mais il sembla nécessaire de leur donner un témoignage plus éclatant de fraternelle sympathie. « Les plus zélés de leurs défenseurs se réunirent au nombre de vingt-cinq ou trente, dans la rue des Maçons-Sorbonne, et là on fit lecture d'une lettre qu'il s'agissait d'adresser publiquement aux accusés, et dont le rédacteur était Michel de Bourges. » Trélat présidait cette réunion, « il n'était pas d'avis d'une précipitation qui imposait à tant de personnages graves le joug d'une solidarité sur laquelle ils n'avaient pas été appelés à se prononcer. » En effet, la lettre avait été signée par les assistants, qui à leurs noms avaient ajouté les noms de leurs amis pour lesquels ils se portaient forts. Mais la décision était impérieuse. Le lendemain la lettre parut dans la *Tribune* et dans le *Réformateur*. Il ne m'appartient pas, Messieurs, de vous ramener aux émotions de cette période où les passions étaient si vivement surexcitées, je n'en veux dégager que la personnalité de Trélat, qui, puisant dans son courage une résolution sublime, voulut affronter toute la responsabilité, en se déclarant seul coupable. Il allait s'offrir aux colères de la Chambre des Pairs indignée, quand Michel de Bourges refusa de le laisser seul porter tout le poids d'une lettre qu'il avait rédigée, que Trélat avait publiée. On sait le reste; mais il est bon, même pour l'époque présente, qu'on rappelle quelle était la valeur de ces hommes qui, en face de ce qu'ils regardaient comme un devoir, n'hésitaient jamais. Trélat pouvait être retenu par ses affections de famille, il se sentait nécessaire à sa femme, à ses jeunes enfants, il ne pouvait douter de l'issue du procès, c'était la prison pour lui, c'était pour eux la pire infortune. Ces considérations ne l'arrêtèrent pas, il écrivit avec Michel de Bourges

au président de la Chambre des Pairs qu'il se présenterait devant elle au jour qu'il lui conviendrait.

Ce fut le 1er juin 1835. Les noms de Trélat et de Michel de Bourges volaient de bouche en bouche. On connaissait ces deux patriotes, inflexibles dans leurs idées, l'on savait : « qu'un moment redoutable approchait pour la pairie. Trélat allait prendre la parole. Trélat possédait au plus haut degré ce courage tranquille et ce calme inexorable qui conviennent à la défense du droit. Depuis longtemps il avait fait dans son cœur le sacrifice de sa liberté, le sacrifice de sa vie. Il se sentait la supériorité qu'on puise dans le mépris de la mort, et ceux qui se disaient ses juges, il venait lui, les condamner (1). »

Décidé à disputer chèrement sa liberté menacée, Trélat fut impitoyable. Sa parole claire, mordante, sifflait comme les lanières d'un fouet vengeur. Sous ses coups se courbaient les têtes de ceux qui avaient prêté les mêmes serments que lui, et qui les avaient parjurés. Sa main désignait tour à tour, un pair de France qui, pendant dix ans, avait contribué à développer les sentiments républicains dans l'âme de la jeunesse, qu'il avait vu brandir un couteau en faisant l'éloge de Brutus ; deux autres, complices de Charbonnerie, dont il avait sous la main le serment, serment à la République. Dans une apostrophe véhémente, il leur disait : « Nous, depuis que nous nous connaissons, nous avons toujours marché dans la même ligne, et droit notre chemin, au service de nos convictions et de notre conscience. Vous, vous avez successivement glorifié tous les maîtres depuis un demi-siècle, proscrivant et défendant successivement les mêmes principes. Et c'est nous qui sommes les accusés ! et c'est vous qui prétendez être nos juges ! — Est-ce donc bien la société en état de raison que nous voyons devant nous ?

« Quoi qu'il en soit, il fallait que nous nous vissions en face, et nous y sommes ! »

---

(1) Louis Blanc. *Histoire de dix ans.*

Dans cette défense restée célèbre, l'éloquence de Trélat s'éleva à des hauteurs qu'elle n'avait pas encore atteintes. Il y eut un moment, où, emporté par l'inspiration, il éclata dans une magnifique prosopopée :

« Regardez, peuples, mais ne frappez pas trop tôt pour frapper plus sûrement. Que chacun se lève pour mieux voir, et alors quand il ne restera plus aucun doute nulle part, l'œuvre sainte s'accomplira ; le vieil édifice ruiné de tous côtés, réduit en poudre, sera balayé sans laisser de traces de son existence, sans embarrasser de ses ruines le sol devenu vierge auquel sont déjà confiés les germes de l'avenir. — Ils écloront ces germes, nous en avons plus que jamais la certitude, depuis que nous sommes devant vous. »

Et il terminait par ces mots : « Messieurs les Pairs, je ne me suis pas défendu. Vous êtes mes ennemis politiques, vous n'êtes pas mes juges. — Il faut que le juge et l'accusé se comprennent. Il faut que leurs âmes se rapprochent. Ici cela n'est pas possible. Nous ne sentons pas de même, nous ne parlons pas la même langue. Le pays, l'humanité, ses lois, ses besoins, le devoir, la religion, les sciences, les arts, l'industrie, rien de ce qui constitue une société ;... le ciel et la terre, rien ne nous apparaît avec les mêmes caractères. Il y a un monde entre nous.

« Condamnez-moi, mais vous ne me jugerez pas, car vous ne pouvez me comprendre ? »

Trélat fut condamné à trois ans d'emprisonnement et à dix mille francs d'amende. Trop fier pour se plaindre, il souffrit cruellement à l'idée de quitter sa femme et ses enfants qu'il adorait, mais il sut trouver pour eux des paroles de consolation et d'encouragement. Les craintes qu'il pouvait avoir sur leur sort, pendant sa longue absence, furent, d'ailleurs, dissipées par une intervention touchante dans sa spontanéité. Quand on apprit en Auvergne que Trélat allait manquer aux siens, un irrésistible élan souleva tous les cœurs, on eut dit les membres d'une famille étroitement unie, frappés du même coup par

l'infortune de l'un des leurs. En quelques jours, en quelques heures, les dons affluèrent, chacun voulait apporter son offrande, tribut de reconnaissance et d'affection pour le frère vaincu. L'amende fut payée ; et vous, l'aîné des fils de Trélat, vous Monsieur, dont la présence au milieu de nous, est un respectueux hommage à une chère mémoire, dites-nous, si dans la haute situation que vous ont faite vos talents, vous n'êtes pas fier de vous souvenir que, dans ces longs jours de captivité imposée à votre noble père, vous êtes devenu le pupille de cette généreuse Auvergne!

Trélat partit pour Clairvaux triste et pourtant réconforté. Dans cette âme vaillante, un seul point était vulnérable, l'amour des siens ; ses préoccupations devenues moins vives, il accepta la défaite avec une résignation héroïque; il espérait trouver dans le travail, dans l'étude, non pas l'oubli, c'était impossible pour un cœur comme le sien, mais une diversion puissante. Il se trompait : lui, l'apôtre de la liberté, lui qui n'avait jamais connu d'autres joies que celles de son foyer domestique, lui, dont la jeunesse n'avait cherché d'autres plaisirs que « le sourire de ses enfants et d'une femme tendrement aimée, » il avait trop présumé de ses forces. La rigueur du climat, les sévérités d'un régime qu'on ne voulut pas tout d'abord adoucir, altérèrent une santé déjà frêle, et l'on conçut les plus vives inquiétudes. Mme Trélat qui n'avait pas un instant hésité à le suivre, écrivit à Béranger, à Leuret, à ces amis qui, de loin, s'intéressaient toujours à lui, et qui obtinrent pour elle la permission, non pas de partager sa captivité, mais de le voir chaque jour. Installée dans une misérable auberge de Clairvaux, soumise à de dures privations, elle accepta tout pour porter au malheureux prisonnier un rayon d'amour qui illuminât sa cellule. Pendant de longs mois d'hiver, elle fut l'ange gardien de Trélat, qui, par ses soins, et sous les caresses de son jeune fils Ulysse, se reprenait lentement à la vie. Elle le sauva. Thiers, alors ministre, se laissa enfin fléchir, et permit que Trélat fût transporté dans une maison de santé à Troyes. Il n'avait rien voulu de-

mander, il eût cru indigne de lui de solliciter un adoucissement à l'épreuve qui lui avait été imposée. Mais Leuret avait fait le voyage de Clairvaux, il avait vu son ami, il avait été effrayé des progrès du mal ; à son retour à Paris, il était allé trouver Béranger, lui avait raconté avec une émotion profonde toutes les tristesses dont il avait été témoin. Les rigueurs de la politique durent céder devant les justes revendications de Béranger, qui réclamait au nom de l'humanité, des soins meilleurs, des mesures moins sévères pour son malheureux ami. Ce fut un jour béni que celui où Mme Trélat put enfin emporter loin de ces lieux maudits, celui qu'elle disputait à la mort. Une année entière se passa ainsi; elle eut la joie de le voir revivre, et l'amnistie de 1837 lui rendit la liberté.

A son retour à Paris, Trélat retrouva ses amis sombres, découragés. Carrel était mort ; son journal qu'il remplissait jadis de ses fougueuses polémiques, perdait avec lui son importance politique; on lui offrit d'en reprendre la direction avec Bastide, il y consentit, sans enthousiasme; le *National* ne se releva pas. Les temps, d'ailleurs, étaient changés, la France semblait avoir soif de repos. Trélat avait trop d'expérience et trop de finesse pour s'y méprendre. Lui-même se sentait las, de secrets pressentiments l'avertissaient qu'un malheur allait fondre sur lui; il ne se trompait pas. La vaillante femme qu'il avait eue à ses côtés pendant dix-neuf ans, qui avait partagé ses joies, ses espérances, ses périls, qui lui avait donné tout le bonheur qu'il pouvait attendre ici-bas lui fut enlevée en 1838. Ce fut pour lui un coup terrible. Il sembla qu'avec elle une partie de son énergie, de son esprit d'initiative, se fût envolée. Il s'interrogea, il se demanda s'il avait le droit de s'exposer encore dans des luttes qui lui apparaissaient stériles. Jugeant la situation avec une netteté de vues supérieure, il résolut de s'abstenir et d'attendre. Sans rien perdre de sa foi, le républicain comprit qu'il avait autre chose à faire qu'à chercher à battre en brèche le pouvoir; subordonnant ses décisions aux événements à venir, il se tourna vers la médecine qu'il avait longtemps délaissée, à laquelle il allait désormais

demander une existence plus calme. Elle lui donnera, Messieurs, plus qu'il n'avait osé espérer ; elle récompensera dignement ses efforts, ses travaux ; elle fera de lui cet homme distingué, dont les œuvres vous appartiennent, dont vous êtes justement fiers, dont la vie médicale n'est pas moins honorable, pas moins belle, que ne le fut sa vie politique.

Trélat se mit au travail ; élève d'Esquirol, interne de Charenton, il avait conservé pour les études médico-psychologiques un goût très vif. Son esprit se plaisait à aborder ces difficiles problèmes, il apportait dans leur étude les qualités d'observation fine dont il était doué, et par une pente toute naturelle, il était amené à prendre les questions par leur côté social. Il voulut tout d'abord s'éclairer sur l'histoire de la folie, et le résultat de ses recherches, commencées d'ailleurs en 1827, et interrompues alors, est consigné dans une monographie parue en 1839. Elle correspondait à un moment décisif de la vie de Trélat. On savait qu'un concours pour quatre places de médecins de Bicêtre et de la Salpêtrière allait s'ouvrir. Leuret, après avoir été longtemps médecin inspecteur du premier de ces hospices avait été nommé titulaire. Il sollicita vivement son ami de se préparer pour le concours et n'eut pas de peine à l'y décider. C'était, il faut bien le dire, sous la pression aussi d'une pauvreté courageusement supportée, que Trélat voulait tenter les chances du concours. Il entrevoyait à côté de la considération qu'un succès lui apporterait, des avantages matériels dont il n'avait pas le droit de se montrer dédaigneux. Sa vie était plus que modeste ; mais, grâce à Leuret, qui se souvenait de Charenton, elle eut au moins des heures où s'effaçaient les soucis du présent. Leuret, dont la réputation grandissait, avait attiré par la nouveauté de ses idées, par la vigueur avec laquelle il les soutenait, trois jeunes hommes qui s'étaient étroitement liés avec lui ; c'étaient un ingénieur, un étudiant en droit, un avocat. Il s'était établi une intimité d'un caractère touchant entre le maître et ses adeptes, et pour que les occasions de se rencontrer fussent plus fréquentes, ils

avaient entre eux fondé une sorte de vie commune ; on se réunissait le soir, chez Leuret, on dînait à la même table, et à la fin de chaque semaine, on partageait fraternellement les dépenses. Trélat fut invité à entrer dans ce milieu où tant de sympathies l'attendaient ; il accepta ; c'était se rapprocher encore de Leuret ; à la fin de rudes journées données au travail le plus opiniâtre, ces deux hommes, si différents par la tournure de leur esprit, étroitement unis par des sentiments également élevés, se racontaient ce qu'ils avaient fait ; ils s'encourageaient dans leur activité. Leuret, ardent, passionné, disait ses luttes, ses convictions, et défendait contre ceux qui l'attaquaient son système du traitement moral de la folie, dont il venait d'exposer les principes à l'Académie de médecine. Trélat plus calme, portait des jugements plus sûrs. Quelquefois la discussion s'animait, mais avec sa bonté habituelle, il en tempérait les ardeurs, il trouvait un argument qui, présenté sous une forme toujours bienveillante, quelquefois plaisante, faisait évanouir dans un accès de gaieté franche les emportements d'une nature fougueuse.

Le concours s'ouvrit : vous n'avez pas oublié, Messieurs, les noms de ceux qu'il mit à la tête des services de la Salpêtrière et de Bicêtre : MM. Baillarger et Trélat, *ex æquo*, en première ligne, et MM. Moreau de Tours et Archambault. — Saluons-les encore au passage, ces noms qui appartiennent à notre histoire, et qui représentent nos plus glorieuses traditions.

Désormais Trélat avait un but, une carrière. Ne sachant rien faire à demi, il devint dans ce milieu nouveau ce qu'il avait été dans d'autres circonstances, l'homme du dévouement. Si quelque chose pouvait le faire connaître mieux que sa conduite, ce serait trois lettres, adressées par lui à Rostan en 1840, et publiées dans la *Revue du progrès*. Ce sont des pages d'une incomparable fraîcheur de sentiments et d'idées ; écrites à la campagne, elles sont pleines de comparaisons entre le passé et le présent, elles évoquent les souvenirs de l'Auvergne, si chers à son cœur. « Là-bas journaliste, ici médecin, deux

manières d'être si complètement semblables, que je me suis toujours cru, à toutes les époques de ma vie et malgré ses changements apparents, voué à la même profession et aux mêmes devoirs. Quoi de plus pareil et de plus parfaitement uni que ce qui reconnaît le même mobile, ce qui saisit également l'âme dans chacun de ses replis et dans toutes ses profondeurs, la fait vibrer au même degré de puissance et l'échauffe du plus ardent amour de l'humanité! Les ressemblances sont autrement vraies et autrement sûres dans l'ordre moral que dans l'ordre matériel. »

Ces lettres sont l'histoire de deux mois passés en Picardie. Trélat, dans ses jours de luttes, s'était montré si supérieur par l'énergie de son caractère, qu'il avait forcé pour ainsi dire l'estime de plusieurs de ses juges. Parmi eux le comte Caffarelli, pair de France, s'était senti vivement attiré vers le grand patriote; il ne se crut pas le droit de le juger, il s'abstint. Mais, là ne devait pas s'arrêter une sympathie née d'une haute estime. Quand Trélat partit pour Clairvaux, laissant seuls à Paris son fils aîné et sa fille, Mme la comtesse Caffarelli, avec une délicatesse infinie, s'occupa des deux enfants.

Elle avait si bien compris la fierté du caractère de Trélat, qu'elle se faisait humble en quelque sorte pour apporter discrètement aux pauvres enfants un témoignage de tendre intérêt. Mais Trélat avait le cœur trop haut pour se méprendre sur la sincérité de pareils sentiments; il pouvait accueillir les témoignages d'une sympathie si noblement offerte. Étranger à toute préoccupation mesquine, il trouva simple la conduite du comte et de la comtesse Caffarrelli, ces deux êtres généreux et bons, faisant comme lui-même, le bien pour la satisfaction qu'il apporte, et vers lesquels son cœur ira tout droit, sans effort, tant seront actives leurs réciproques affinités.

A son retour, en 1837, il trouva près de cette famille le plus touchant accueil; il en fut non moins ému que du spectacle de vertus qui appartiennent à tous les temps, à tous les lieux. Il n'eut pas un instant à penser aux divergences d'opi-

nions qui pouvaient exister entre elle et lui; il rencontrait deux âmes honnêtes comme la sienne, il alla vers elles, et se donna tout entier. Il ne pouvait lui coûter de mettre sa science au service d'une femme d'une angélique charité. C'est ainsi qu'il alla passer deux mois au château de Leschelle, et que, venu pour prendre un repos nécessaire, il fut, au bout de quelques jours, avec une activité, un dévouement, un entrain prodigieux, le médecin de campagne le plus occupé.

Tout lui était sujet à observation, tout était neuf pour lui dans cette vie au grand air, dans ce milieu si peu mouvant. Il se trouvait, pour la première fois, dans une atmosphère d'une quiétude sereine : plus de passions, plus de luttes, le grand silence de la nature troublé seulement par l'appel du pauvre aux prises avec la maladie. Appel qui ne restait plus sans réponse ; Trélat courait avec une ardeur toute juvénile, il était aussi fier de ses succès qu'il l'eût été à Paris, et il les racontait à Rostan avec une joie naïvement honnête. « Ne vous étonnez pas, disait-il, de trouver dans cette lettre des faits en apparence petits et puérils. » Et comme pour montrer tout ce qu'il y avait de grand et d'humain dans ces services qu'il rendait, parce qu'il lui plaisait qu'il en fût ainsi, il entrait dans les détails, il analysait tout, et, à son insu, laissant parler son cœur, il se caractérisait lui-même : « Oh ! l'on ne sait pas assez encore ce qu'il y a de puissance dans l'action de l'âme, toute la part du traitement moral dans la guérison des souffrances en apparence les plus physiques.

« Celui-là n'est pas médecin qui ne lit qu'un des côtés de cette double page, qui n'a ni l'esprit assez prompt et assez lucide, ni le cœur assez compatissant pour juger et sentir à la fois. »

Et se demandant pourquoi il était plus ému de la souffrance de son semblable, plus détaché des liens de la terre, plus fort dans son assistance au village de Leschelle que partout ailleurs, il en trouve la raison dans la famille dont il est l'hôte, dont le dévouement stimule le sien. Il n'est pas seul à faire le bien, il est heureux et reconnaissant qu'on lui donne l'occasion

de s'associer à une œuvre de charité. — C'est sa manière à lui de se souvenir et de payer la dette du passé.

Il ne changera jamais! Installé à la Salpêtrière, il va devenir un centre de bienfaisance.

Il y avait,à cette époque, une femme dont tout le quartier de la Salpêtrière si populeux et si pauvre, a longtemps prononcé le nom avec respect, la sœur Rosalie. Incarnation de la charité, elle avait pour toutes les misères des encouragements et des secours. L'idée supérieure du dévouement à l'humanité existait chez elle, comme chez Trélat, entretenue par des mobiles bien différents, il est vrai, mais dont le résultat utile était le même. Ce fut un spectacle curieux et plein de grandeur, que le rapprochement de ces deux natures qui se rencontrèrent un jour, ayant pour point de départ, l'une, le sentiment religieux, l'autre le sentiment humain dans son expression la plus haute, le dévouement à son semblable. Ce qu'ils firent de bien ensemble ne saurait se dire ; ce fut entre eux une association où l'un apportait sa science, où l'autre donnait son cœur. Chateaubriand, Lamartine, Béranger, Lamennais leur adressaient des malades, des infirmes, aux sollicitations desquels ils n'avaient pas su répondre ; Trélat et la sœur Rosalie trouvaient pour eux tantôt un asile, tantôt du pain; ils avaient même organisé l'assistance à domicile, suffisant, presque seuls, à toutes ses exigences.

Dans son service à la Salpêtrière, il apporta le même zèle avec des vues grandes et larges; il entrevoit des améliorations immédiatement nécessaires,il veut leur réalisation prochaine. L'oisiveté dans laquelle vivent les aliénées, l'encombrement dont elles souffrent, le défaut de soins matériels, les conditions mauvaises d'hygiène, appellent une réforme . Il la tente aussitôt, et, faisant passer dans l'esprit du directeur, des membres du Conseil des hospices, les idées qui le hantent, il obtient une salle de travail, des réfectoires, des lits meilleurs; son activité croît en raison du bien qu'il regarde comme possible ; et comme autrefois toujours énergique, il discipline ses serviteurs d'abord, ses malades

ensuite; prêchant d'exemple, ne se rebutant pas devant les difficultés de la tâche, il arrive, en moins de deux années à constituer un quartier de paisibles et de convalescentes, un quartier de chroniques, un quartier d'agitées bruyantes. L'ordre succède au chaos, et comme il arrive toujours, tout se simplifie; l'influence d'une volonté intelligente se substitue aux caprices; on sent désormais qu'une main ferme dirige, et l'on obéit sans effort. Heureux de ce succès plus rapidement obtenu qu'il n'avait osé l'espérer, Trélat publiait dans les *Annales médico-psychologiques* deux articles où sa joie éclatait en termes émus. Il contemplait son œuvre, et pouvait à bon droit s'applaudir de la transformation qu'il avait opérée, et, toujours généreux et bon, il faisait la part d'une femme, sœur Aurélie, qui l'avait aidé, et qui morte à la peine, emportait avec ses regrets, l'hommage de sa vénération profonde. Il lui consacra dans la *Revue du progrès* une notice touchante, où nous relevons ces mots : « Il y a quelque chose de doux pour ceux que le sort a jetés plus d'une fois au fort de la mêlée, il y a un calme, il y a un repos sans prix, à considérer une vie si laborieuse et si pure, si modeste et si retirée. Il serait bon d'en recueillir respectueusement et plus à loisir toutes les pages afin d'y puiser pour soi et pour les autres, de véritables et fructueuses leçons. » De tels sentiments n'honorent pas moins ceux qui les expriment que ceux qui les ont inspirés.

A cette époque, Trélat travailla beaucoup. Si son service absorbait la plus grande partie de son temps, il trouvait encore le moyen de consacrer de longues heures à l'étude. Les questions sociales l'intéressaient au plus haut degré, il était de longtemps préparé à les examiner sous leurs formes multiples, et quand elles présentaient des points de contact avec la science médicale, il les abordait avec une supériorité marquée. Les *Annales d'hygiène* reçurent de lui de savantes analyses, sur un travail de M. Frégier, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, « Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes et des moyens de les rendre meilleures »; sur

l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, travail de Villermé; sur le livre de Lauvergne, « Les forçats considérés sous le rapport physiologique, moral et intellectuel, au bagne de Toulon ». Et dans chacune de ces analyses se retrouvent les qualités du style, la rectitude du jugement, les principes élevés d'un homme qui avait beaucoup vu, et qui malgré des déceptions nombreuses avait foi dans l'avenir; il avait une opinion si haute du rôle que peuvent prendre dans l'amélioration du sort des classes pauvres ceux que leur éducation a placés au-dessus d'elles, que sous sa plume venaient entraînantes, des formules d'une étonnante hardiesse; c'était comme le reflet des années de combat, et les épreuves n'avaient affaibli ni la vigueur d'autrefois, ni les convictions ardentes.

Dans ce milieu de la Salpêtrière, Trélat vivait calme en apparence, mais pourtant attentif aux événements. Quand la révolution de 1848 éclata, elle porta au pouvoir des hommes d'action auxquels l'attachaient de vieilles et solides amitiés. Il était impossible aux complices de la Charbonnerie d'oublier les luttes, les ardeurs généreuses de leur jeunesse tourmentée; ils ne s'étaient jamais perdus de vue, ils se retrouvèrent pour la seconde fois auprès d'un trône écroulé. Le gouvernement provisoire fut constitué, et l'un des premiers soins de Ledru-Rollin fut d'appeler auprès de lui Trélat, dont il connaissait l'énergie et le dévouement à la cause de la République : « Il faut, lui dit-il, que vous partiez sans retard pour l'Auvergne, en qualité de commissaire général; vous seul y pouvez représenter le gouvernement. » Trélat accepta; en allant prendre le poste qui lui était assigné, il passa par Lyon. E. Arago y était aux prises avec les canuts, dans une situation des plus difficiles. Trélat l'aida à se dégager, et après lui avoir apporté un secours qui le sauvait, il reprit sa route vers ce pays où il avait laissé tant de souvenirs, où il fut acclamé avec enthousiasme, et qui le porta le premier sur la liste des députés du Puy-de-Dôme.

Six semaines après, il rentrait à Paris; les pouvoirs du gouver-

nement provisoire prenaient fin; l'Assemblée siégeait, il fallut constituer un ministère. Trélat fut désigné pour les Travaux publics. C'était à ce moment une charge lourde et périlleuse ; les ateliers nationaux relevaient de ce ministère ; il fallait mettre de l'ordre dans la plus effrayante des agglomérations d'hommes, résister à des exigences toujours croissantes, défendre pied à pied contre l'esprit de révolte, d'envahissement, un pouvoir sans cesse menacé : Trélat eut le courage de commencer la lutte. Il ne se dissimulait pas les dangers qu'il allait courir ; c'était moins du travail que voulaient les hôtes des ateliers nationaux, que la continuation d'un état de choses commode, où la paie de chaque jour était assurée, au grand détriment des finances de l'Etat. Consulter les patrons, dresser les listes des ateliers où les ouvriers pouvaient trouver de l'ouvrage, poursuivre une vaste enquête qui démontrait la possibilité de fermer peu à peu les ateliers nationaux, telle fut l'œuvre honnête et sage qu'entreprit Trélat. Il savait qu'il allait soulever les colères, risquer sa vie, il ne recula pas ; ce fut même sa fermeté qui le sauva, le jour où, prisonnier des ouvriers, il ne dut son salut qu'à son attitude énergique : quelques jours plus tard, l'insurrection de juin démontrait ce que voulaient ces hommes, et quels périls ils faisaient courir à la société tout entière, en présentant leurs revendications sous ces mots sombres : « Du pain ou du plomb. »

Trélat quitta le ministère des Travaux publics au moment où Cavaignac devint chef du pouvoir exécutif, mais il fut investi de fonctions nouvelles. On lui confia l'administration de la mairie du XII[e] arrondissement, et presque en même temps, il fut nommé président de la commission de colonisation de l'Algérie. Cette tâche, il la remplit avec un zèle admirable. C'était lui qui saluait au départ les familles qu'on envoyait dans la colonie. Il se retrouvait dans son élément ; des paroles d'une cordialité touchante s'échappaient de ses lèvres : pleines d'espérance, de patriotiques exhortations, ces allocutions familières étaient moins un adieu qu'une évocation

de l'image de la France confiant à ses enfants sa nouvelle conquête et leur demandant de la consolider pour elle. Ceux qui l'entendirent alors se souviennent des effets de son éloquence sobre, mais profondément communicative, qui produisait de durables émotions. De toutes ses fonctions publiques c'était celle qui laissait à Trélat les meilleurs souvenirs.

Il était trop ennemi de l'intrigue, il était depuis trop longtemps, et trop sincèrement attaché à l'idée républicaine, pour ne pas prévoir, avec son expérience des hommes et des choses où aboutirait bientôt la révolution de 1848. Il revint vers la Salpêtrière, sans illusions; de graves devoirs l'y attendaient. A la fin de mars 1849, le choléra envahit l'hospice de la Salpêtrière. Est-il besoin de vous rappeler le dévouement dont firent preuve médecins, internes, personnel ? Ce fut une lutte de chaque jour, de chaque heure, dont vous vous souvenez, vous qui avez combattu pendant cette épidémie meurtrière. Vous rivalisiez de zèle, et vous donniez l'exemple de ce rare courage que n'ébranlent pas même les pertes les plus cruelles. Vous avez vu tomber à vos côtés : Berlié, interne de M. Baillarger, Londe, interne de Lélut; vous avez vu Trélat frappé à son tour, vous avez pu craindre qu'il vous fût enlevé, et, combattants héroïques vous êtes restés sur le champ de bataille, jusqu'à la fin, non pas seulement quelques jours, quelques semaines, mais pendant trois longs mois, disputant à la mort qui vous les enleva par centaines, les aliénés, les vieillards, les infirmes de ce grand asile décimé.

Revenu à la santé, Trélat reprit son service, avec son activité accoutumée; la croix de chevalier de la Légion d'honneur lui fut donnée en même temps qu'à Mitivié et à M. Baillarger. Il accepta, avec sa modestie habituelle, cette distinction méritée, s'étonnant presque qu'on le récompensât d'avoir fait son devoir. A ce moment, il conçut le plan d'un vaste ouvrage, qu'il eût appelé : *Traité médico-philosophique sur la folie*. Nous n'en avons que des chapitres détachés, mais nous y pouvons retrouver les grandes lignes, les vues élevées, la trace des préoccupations du maître. Fidèle à lui-même, c'était à un point de

vue social qu'il se plaçait. Etudiant la folie, il la suivait non pas seulement dans l'individu, mais dans la famille, et consacrait par son observation, par son expérience, la loi d'hérédité « la cause des causes, comme il l'appelait, et si puissantes que puissent être les causes physiques et les causes morales, quelque formidables qu'elles soient, disait-il, il ne faut pas se rendre devant elles sans examen, il faut aller plus haut et plus loin ; il faut marcher philosophiquement, moralement, scientifiquement, dans une voie sévère et féconde. » En procédant ainsi, Trélat a pu un jour publier ce livre que j'appellerai son testament scientifique, et qui, sous une forme élevée, résume des faits d'une haute importance, donne à des problèmes obscurs une solution scientifique, et restera l'une de ces œuvres originales où revit, avec des reliefs puissants, la doctrine d'un savant, observateur consciencieux et habile, qui toute sa vie avait étudié l'homme, dans ses grandeurs comme dans ses misères.

J'ai pu vous montrer, Messieurs, Trélat comme l'un des précurseurs de la science de l'hygiène sociale, je ne crois pas me tromper en vous disant que le Livre de la folie lucide a été inspiré par elle. Il a été écrit « non pas en haine des aliénés, mais moins dans leur intérêt que dans celui de leurs alliés, et positivement en vue d'éclairer un terrain dangereux, de diminuer s'il est possible le nombre des unions malheureuses. » Et développant ce thème dans une large introduction, Trélat fait pressentir les graves et utiles avertissements que peut donner la science. S'il veut qu'on soit bon pour les aliénés, il veut aussi qu'on les connaisse bien, et qu'on ait le courage de les tenir à l'écart ; « leur alliance avec nous, dit-il, les perpétue chez nous, flétrit nos joies les plus intimes du foyer domestique, frappe la famille dans son droit d'avoir des héritiers dignes d'elle-même et dans ses espérances et dans son devoir de donner à l'Etat des citoyens dignes de lui. »

Sans doute, la tâche est difficile. Il ne suffit pas au médecin d'affirmer, il faut que sa conviction soit communicative, et vous

savez, Messieurs, à quels préjugés, à quel parti pris nous nous heurtons, quand nous osons dire que des dehors brillants, des formes séduisantes cachent les désordres intellectuels les plus profonds, les plus irrémédiables. Il fallait de nombreux exemples, pour fixer, non pas notre attention, elle est, hélas! chaque jour, suffisamment éveillée, mais celle d'un public hostile; et ce n'est pas le moindre mérite de ce livre de présenter, accumulés, précis, des faits dont l'interprétation ne saurait être un instant douteuse. Et pour leur donner une forme plus accusée encore Trélat décrit divers types, les semi-imbéciles, les satyres et les nymphomanes, les érotomanes, les jaloux, les dipsomanes, les dissipateurs, les aventuriers, les orgueilleux, les voleurs, les méchants, les suicides, les inertes, les maniaques lucides. Chacun de ces types fournit matière à un tableau d'une touche aussi savante que délicate, où tout est mis habilement en lumière, où tout concourt à un effet saisissant. Que de drames intimes sont révélés dans ces pages! Tour à tour passent sous nos yeux les dépravations les plus révoltantes, les persécutions les plus odieuses, les catastrophes les plus imméritées. Partout la famille est détruite, toutes ses joies sont disparues : la misère, la honte, le déshonneur, sont entrés au foyer domestique avec le fou méconnu! Et cependant ces êtres si nuisibles ne sont pas des malfaiteurs, ce sont des malades, ils ont droit à l'assistance, à la pitié; mais le devoir, c'est d'éviter leur contact, et de préserver de leur influence tous ceux qui se meuvent autour d'eux. L'esprit philosophique de Trélat le conduisait à présenter comme conclusion quelques-unes de ces considérations hautes, fruit de ses méditations et de son expérience. Ce qu'il a eu surtout en vue, c'est de protéger, de défendre la famille ; dans nos sociétés modernes, on ne fait pas assez pour elle. « Non seulement, dit-il, on n'a rien fait pour l'amélioration de la race humaine, mais on la laisse en toute liberté, disons plus, en toute ignorance et en tout aveuglement se détériorer sans lui donner aucun avertissement. »

Et avec cette honnêteté de cœur, ces principes de morale sé-

vère, ce désintéressement absolu qu'il montra toujours, il flétrit ces unions contractées au hasard, où, sans souci de la santé, de l'intelligence, de la valeur morale de la famille, les calculs d'une cupidité basse sont la seule loi suivie. « N'abaissez pas, ne pervertissez pas le mariage, l'institution la plus haute, la plus sainte de toutes les institutions humaines. Et pour que ce mariage soit saint, pour qu'il soit paisible, pour qu'il soit prospère, ne mêlez pas la maladie avec la santé; cherchez avant tout, non une maison riche ou titrée, mais une race pure, une bonne santé physique, et une bonne santé morale. »

Nous devons, Messieurs, applaudir ce langage; le livre de Trélat, aussi remarquable par les qualités du style que par ses visées supérieures, a soulevé des critiques plus vives que justes. Nous n'en pouvons être étonnés. Ce qu'il osa dire mettait au jour une plaie cachée, connue de nous seuls, et que nient volontiers ceux qui, étrangers à nos études, nous accusent de systématiques exagérations. Laissons dire, inspirons-nous de cette œuvre profondément honnête, et, convaincus de l'importance de notre rôle, de notre mission sociale, ayons avec Trélat le courage de répéter « qu'il faut pour le bien commun que la société se protège et soit protégée ; que la liberté des incapables est un danger pour tous, peut être une liberté homicide. »

Il s'est arrêté là, Messieurs ; il n'a pas pu donner à ses projets la suite que nous aurions souhaitée. Il avait réuni des matériaux qu'il comptait utiliser un jour ; plusieurs chapitres même avaient été écrits, et n'ont pu être retrouvés. « C'est le seul regret personnel, dit-il, que m'ait laissé la violence des temps. »

L'âge était venu, il avait respecté toute l'activité de son intelligence, il avait seulement épuisé ses forces. Il n'en resta pas moins debout, ferme, pendant le cruel hiver de 1870 à 1871. Il ne voulut pas quitter la Salpêtrière; il partagea toutes nos angoisses, toutes nos douleurs, et les plus vives pour lui furent peut-être moins celles du siège de Paris que celles de la Commune. Un jour, une bande de pillards osa forcer les

portes de l'hospice. Trélat, indigné de cette sauvage irruption, descendit et s'avança, calme et fier, vers ces hommes que sollicitaient les plus basses convoitises. Il leur ordonna de s'arrêter et leur parlant ce langage dont il avait le secret, avec lequel il avait autrefois remué les masses, il essaya de les ramener au sentiment du devoir, au respect dû aux malades de l'asile. Devoir et respect! c'étaient, hélas! deux choses inconnues de ces brutes avinées. Que leur importait le mot de liberté! Ils osèrent mettre la main sur ce vieillard qui leur résistait, il était seul à ce moment, ils pouvaient sans danger consommer leur lâche attentat. Ils allaient l'emmener, Dieu sait où! quand de toutes parts, sort des jardins, des salles, un flot de vieilles femmes qui enveloppe et qui noie la sinistre bande, lui enlève le médecin vénéré, auquel elle fait un rempart; puis cette muraille humaine devient à son tour menaçante; elle marche, pousse devant elle et chasse honteusement les soldats de la Commune, interdits et pris de peur devant une manifestation sur laquelle ils n'avaient pas compté. — Tristes jours, qui laissèrent dans l'âme de Trélat de douloureux souvenirs. Il lui fallut attendre encore plusieurs mois avant de voir se dégager, d'une manière définitive, le triomphe des idées qu'il avait autrefois servies, conservées toujours, dont il avait espéré le succès. On le vit encore apporter au conseil général de la Seine, au conseil municipal de Paris, son expérience des affaires, son autorité, son action dévouée. Mais il fallut enfin songer à prendre un repos nécessaire, et que réclamaient de lui, pour lui, tous ceux auxquels il était cher.

Il céda aux sollicitations d'une femme devenue sa compagne depuis 1852. Madame Trélat, aussi distinguée par l'élévation de son esprit que par la délicatesse de ses sentiments, avait été le charme, le bonheur de la seconde période de sa vie; elle était devenue la gardienne vigilante d'une existence qui ne pouvait être prolongée que par ses soins dévoués. Son attachement à l'homme de bien, au grand citoyen auquel elle s'était unie, dont elle admirait le mérite, les vertus, redoutait avec

raison toutes les influences du dehors dont elle ne pouvait ni ménager, ni éloigner l'action. Elle savait combien Trélat était esclave et de sa parole et des devoirs qu'il avait librement acceptés ; c'était seulement en l'emmenant loin de Paris qu'elle pouvait lui assurer les heures calmes et douces, le bienfait d'une assistance dont son affectueuse et clairvoyante sollicitude lui démontraient l'importance. C'est ainsi qu'elle lui fit accepter pendant trois hivers le séjour à Menton, et qu'elle écarta, par miracle, toute atteinte de maladie capable de compromettre une santé si frêle.

Heureux des témoignages de respect et d'affection qu'il recevait, disant sa reconnaissance, par un sourire, par un mot, par un serrement de main, Trélat, le 29 janvier 1879, sans avoir vu la mort s'abattre sur lui, s'endormit de son dernier sommeil. Depuis quelques jours déjà, sans avoir rien perdu de sa belle intelligence, il semblait moins actif. En face de la mer bleue aux horizons sans bornes, il s'abîmait dans des contemplations profondes. L'âme humaine, au déclin de la vie, a de ces heures de recueillement et de paix, où bercée dans l'infini du rêve, elle appartient à peine à la terre, elle est déjà toute aux lointains souvenirs. Revoyait-il alors passer les années de sa jeunesse, toutes pleines de mouvement, d'enthousiasmes, d'espoirs ? Se rappelait-il les luttes ardentes, les triomphes, les déceptions et les épreuves de l'âge mûr ? — Je ne sais. — Mais, il me semble que devant ses yeux devait parfois surgir une vision radieuse. Sa vie si honnête, si droite, qu'on en peut au hasard feuilleter les pages sans y trouver une ombre, a dû se dérouler pure, dans des clartés sereines, couronnée par les succès de ses fils, par cet hommage mérité que lui rend aujourd'hui notre Compagnie, dont il fut l'honneur, dont il reste l'un des plus grands souvenirs.

Paris. — Imp. de E. Donnaud, rue Cassette, 1.